

## ARRETE MUNICIPAL

N° 53 / 2020

Nous, Maire de la Ville de PHALEMPIN,

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 à L.2213-6 ;

Vu le Code de la Route ;  
Vu le code pénal ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

Vu l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

Vu l'arrêté municipal N° 16 / 2019 en date du 26 février 2019 portant réglementation de stationnement « Zone Bleue » ;

Vu les travaux d'aménagement du pôle d'échange de la gare de Phalempin, rue Léon Blum 59133 Phalempin engendrant un trafic important de camions chargé des travaux empruntant cette rue.

Considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires afin de permettre le bon déroulement des travaux et de prévenir des accidents,

### Arrêtons

Article Premier : Afin de permettre la rotation des camions de chantier chargés de l'aménagement du parking destiné au pôle d'échange de la gare SNCF de Phalempin, le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant dans le sens de l'article R.417-10 du code de la route, sur tous les emplacements « zone bleue » situés rue Léon Blum à Phalempin 59133 à compter **du lundi 06 juillet 2020 de 08h00 à 18h00 et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Article 2 : La signalisation correspondante sera mise en place par les services techniques de la commune et les panneaux de signalisation de la « zone bleue » seront couverts et masqués par les mêmes services.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Phalempin, Monsieur le Chef de Service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Tél. 03.20.62.23.40  
Fax. 03.20.32.75.47  
5, rue Jean Baptiste Lebas  
59133 Phalempin

Département du Nord  
Arrondissement de Lille  
Mairie de Phalempin



le 03 juillet 2020  
Thierry LAZARO  
Le maire

